

Société, culture et politique dans la France du XIX^e siècle **Construire les parcours de l'élève, l'exemple du programme d'histoire en 4^e**

A travers l'exemple du thème 3 du programme d'histoire « *Société, culture et politique dans la France du XIX^e siècle* », proposition de pistes pédagogiques pluridisciplinaires permettant de guider les élèves dans la construction de leur PEAC et de leur parcours citoyen.

Nom du contributeur : Delphine Dufour

Proposition présentée le 23 février 2016 au Lycée Fénelon

<p>Thème 3 Société, culture et politique dans la France du XIX^e siècle</p> <ul style="list-style-type: none">» Une difficile conquête : voter de 1815 à 1870.» La Troisième République.» Conditions féminines dans une société en mutation.	<p>De 1815 à 1870, des Français votent : qui vote ? pour élire qui ? comment vote-t-on ? La question du vote, objet de débats politiques, permet de rendre compte des bouleversements politiques du siècle et de voir comment les Français font l'apprentissage d'un « suffrage universel » à partir de 1848.</p> <p>Après les événements de 1870 et 1871, l'enjeu est de réaliser l'unité nationale autour de la République : l'école, la municipalité, la caserne deviennent des lieux où se construit une culture républicaine progressiste et laïque. Mais de son installation à la loi de Séparation des Églises et de l'État, la République est encore discutée et contestée.</p> <p>Quel statut, quelle place, quel nouveau rôle pour les femmes dans une société marquée par leur exclusion politique ? Femmes actives et ménagères, bourgeoises, paysannes ou ouvrières, quelles sont leurs conditions de vie et leurs revendications ?</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Contrairement aux anciens programmes, le thème n'aborde plus seulement l'histoire politique mais, dans une démarche d'histoire globale, intègre l'histoire culturelle et sociale, notamment l'histoire des femmes, prenant en compte les évolutions historiographiques des quarante dernières années.

On abandonne l'approche chronologique pour une démarche inductive et des entrées par des thématiques :

- une pratique et un apprentissage démocratiques : le vote et la lente conquête du suffrage « universel » masculin ;
- des lieux qui symbolisent le pouvoir et l'acculturation républicaine sous la III^{ème} République : l'école, la mairie, la caserne ;
- une groupe social, reflet des évolutions et des permanences de la société : les femmes.

Une chronologie apparaît néanmoins en filigrane :

- la conquête du suffrage universel de la fin du Premier Empire à la fin du second Empire (1815-1870)
- la III^{ème} République des débuts difficiles à la loi de séparation des Eglises et de l'Etat (1870-1871-1905).

Une seule thématique est transversale : la condition féminine doit être appréhendée sur l'ensemble du XIX^e siècle, sans que celui-ci soit borné chronologiquement.

A noter: l'affaire Dreyfus n'est plus mentionnée, on évoque juste le fait que la République est « contestée et disputée », laissant le choix aux enseignants des exemples.

Enjeux du thème

La Révolution a posé les cadres de mutations importantes, politiques, culturelles et sociales, mais c'est véritablement le XIX^e s. qui fait entrer une société française, dans laquelle 80 % de la population vit et travaille à la campagne, dans la « modernité »:

- Modernité politique marquée par les progrès de la démocratie et le « triomphe de la République »: on passe d'un monde de sujets où le politique est subi, à un monde de citoyens où le politique est vécu, avec l'élaboration de ce que Serge Bernstein appelle les « *cultures politiques* », nécessitant un apprentissage et une pédagogie de la politique;
- Modernité culturelle avec une sécularisation croissante et l'entrée dans « l'ère des masses » liées aux progrès de la scolarisation.;
- Modernité sociale qui se caractérise par l'émergence et/ou l'affirmation de nouvelles catégories sociales abordée ici par la question de la place des femmes.

Il s'agit donc de faire comprendre aux élèves quels sont les étapes, les acteurs, les espaces, les conséquences de ces mutations et les débats qu'elles soulèvent.

Quelle mise en oeuvre pédagogique ?

« *La Première République nous a donné la terre, la deuxième le suffrage, la troisième le savoir* » Jules Ferry

« *La République toute entière est un apprentissage, (...), son histoire est celle d'une acculturation.* » Pierre Nora

A priori, un thème qui paraît difficile à aborder avec les élèves: comment le rendre plus attractif, d'autant qu'il se situe en fin d'année, tout en aidant les élèves à construire leurs différents parcours ?

La notion centrale qui fédère le thème est celle d'apprentissage. De fait, l'école peut constituer un fil rouge pour aborder toutes les thématiques. En effet, l'école n'est pas neutre, elle est au cœur des préoccupations des différents pouvoirs et, de ce fait, un témoin des évolutions politiques, culturelles et sociales du XIX^e siècle.

Quelle problématique ?

Pour les élèves, la problématique peut être formulée simplement : « Qu'apprend-on à l'école à la fin du XIX^e siècle ? Dans quels buts ? »

Pour l'enseignant, l'objectif est de montrer comment l'école fait des petits Français de bons républicains et leur faire comprendre que l'école est au cœur des enjeux politiques, culturels et sociaux, comme elle l'est toujours aujourd'hui.

Une problématique qui permet d'intégrer l'EMC et d'aider les élèves à construire le parcours citoyen: pourquoi apprendre l'histoire de la construction démocratique et républicaine, ses valeurs, les débats qu'elle a suscités?

L'objectif est de donner du sens aux valeurs républicaines et permettre aux élèves d'appréhender la démocratie non comme un donné définitif, un processus abouti mais comme

un édifice fragile, toujours en construction, avec des droits qui évoluent et qui peuvent être remis en question afin de mieux comprendre et de mettre en perspective historique les débats qui sont encore d'actualité aujourd'hui :

- le droit de vote (la question de l'extension du suffrage universel, notamment le droit de vote des étrangers; la montée de l'abstention);
- la laïcité et une intégration républicaine « en panne »;
- la place des femmes dans la société (la parité hommes/femmes);
- la question scolaire et la crise du modèle de l'École républicaine.

Quelles compétences du socle peuvent être travaillées avec les élèves?

Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen

Connaître (...) :

- les principes fondateurs de la République française.
- le sens du principe de laïcité, en mesurer la profondeur historique et l'importance pour la démocratie.

=> *Un travail sur la chronologie pour se repérer dans le temps et construire des repères historiques et civiques:*

- Situer un fait dans une période donnée.
- Ordonner des faits les uns par rapport aux autres.
- Mettre en relation des faits d'une période donnée.
- Identifier des continuités et des ruptures chronologiques pour s'approprier la périodisation de l'histoire et pratiquer de conscients allers-retours au sein de la chronologie.

Cycle 4- extraits des programmes d'enseignement moral et civique

La sensibilité : soi et les autres

Objectifs de formation

Se sentir membre d'une collectivité

Connaître les principes, valeurs et symboles de la citoyenneté française

Citoyenneté française : principes, valeurs, symboles.

Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

Objectifs de formation

Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.

Comprendre les enjeux de la laïcité (liberté de conscience et égalité des citoyens)

Les principes de la laïcité

Reconnaître les grandes caractéristiques d'un État démocratique

Les principes d'un Etat démocratique et leurs traductions dans les régimes politiques démocratiques

Comprendre que deux valeurs de la République, la liberté et l'égalité, peuvent entrer en tension

Les libertés fondamentales (libertés de conscience, d'expression, d'association, de presse) et les droits fondamentaux de la personne.

L'engagement : agir individuellement et collectivement

Objectifs de formation

Développer une conscience citoyenne, sociale

Expliquer le sens et l'importance de l'engagement individuel ou collectif des citoyens dans une démocratie

L'exercice de la citoyenneté dans une démocratie (conquête progressive, droits et devoirs des citoyens, rôle du vote, évolution des droits des femmes dans l'histoire et dans le monde...)

Une problématique qui permet d'intégrer le PEAC: un exemple d'EPI possible pour aider les élèves à construire leur PEAC en croisant avec l'histoire des arts

Information, communication, citoyenneté	Th. 1 : Les mythes fondateurs et leur illustration. Th. 2 : La question de l'image entre Orient et Occident : iconoclasme et discours de l'image. Th. 3 : Naissance du multiple : la gravure et l'imprimerie. Th. 5 : Émergence des publics et de la critique, naissance des médias ; l'art, expression de la pensée politique. Th. 6 : Les arts face au défi de la photographie, du cinéma et de l'enregistrement. Th. 7 : L'émancipation de la femme artiste. Th. 8 : Un monde ouvert ? les métissages artistiques à l'époque de la globalisation.	Français Histoire Géographie Éducation aux médias et à l'information Arts plastiques Éducation musicale
-----------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Le XIX siècle, « un âge d'or de l'image sur papier »

Le PEAC de l'élève repose sur trois piliers: fréquenter (rencontrer), pratiquer et s'appropriier (connaissances). C'est ce dernier pilier qui va être plus particulièrement travaillé en histoire et en EMC, en lien avec le parcours citoyen.

Pour Laurent Gervereau (*Images, une histoire mondiale*, scéren-CNDP, 2008) « *Au XIX^e siècle, images et imageries envahissent l'espace public et privé. C'est l'époque de l'industrialisation des estampes, devenant imageries populaires pour tous les publics. C'est la montée en puissance de la presse, donc des débats politiques, et celle de la satire dessinée et de l'illustration.* »

L'école n'échappe pas au phénomène: de nombreuses images scolaires ou pour enfants sont produites. Quels messages font-elles passer? Par quels autres types d'images passe l'acculturation républicaine?

Quelles compétences du socle peuvent être travaillées avec les élèves?

Domaine 5 : les représentations du monde et des activités humaines

Poser des questions et chercher des réponses en mobilisant des connaissances sur:

- les principales périodes de l'histoire de l'humanité, situées dans leur chronologie, les grandes ruptures et les événements fondateurs;
- les éléments clés de l'histoire des idées, des faits religieux et des convictions;
- les principaux modes d'organisation politique et sociale, idéaux et principes républicains et démocratiques, leur histoire et leur actualité.

=> Un travail sur la sémiologie: lire et analyser une image pour questionner une situation historique et s'appropriier des connaissances en partant de ses propres représentations:

- Poser des questions, se poser des questions à propos de situations historiques ;
- Construire des hypothèses d'interprétation des phénomènes historiques.

Extrait du référentiel du PEAC, juillet 2015, attendus du pilier « s'approprier », cycle4

	GRANDS OBJECTIFS DE FORMATION	REPÈRES DE PROGRESSION			
		CYCLE 1	CYCLE 2	CYCLE 3	CYCLE 4
S'APPROPRIER (CONNAISSANCES)	Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique	Verbalisation de ses émotions	Confrontation de sa perception avec celle des autres élèves	Enrichissement de sa perception par une première analyse pour construire son jugement	Défense d'un point de vue en argumentant
	Comprendre et utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel	Emploi d'un vocabulaire élémentaire pour parler d'une œuvre	Appropriation des noms de différentes formes de productions artistiques	Utilisation de quelques éléments d'un lexique adapté pour caractériser une œuvre	Exploitation d'un lexique spécialisé pour analyser une œuvre
	Mettre en relation différents champs de connaissances	Repérage des éléments communs à des œuvres	Comparaison et rapprochement des éléments constitutifs de différentes œuvres	Situation des œuvres du passé et du présent dans leurs contextes	Situation des œuvres du passé et du présent dans leurs contextes à partir de questionnements transversaux
	Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension d'une œuvre	Expression orale sur une œuvre pour la présenter	Identification de quelques éléments caractéristiques d'une œuvre	Mise en relation de quelques éléments constitutifs d'une œuvre avec les effets qu'elle produit	Utilisation de ressources pertinentes pour analyser une œuvre et en déduire du sens

Des sources nombreuses et accessibles

Il faut impérativement réinvestir ce qui a déjà été fait les années précédentes!

Des images libres de droit pour un usage pédagogique sont facilement trouvables sur le net:

- la base de données Eduthèque
- histoire par l'image.org
- la base de données de la BNF Gallica
- la collection *Textes et Documents pour la Classe (TDC)* éditée par Canopé <https://www.reseau-canope.fr/tdc/> (en particulier les numéros 831 sur le suffrage universel, 1005 sur l'école et la nation et 1080 sur les combats féministes)
- des articles scientifiques en ligne : <http://histoire-education.revues.org/2148>

Quel plan ? Un plan en 3 parties pour chacun des sous thèmes

Leçon n°1 : Qu'apprend-on à l'école de la République ?

Leçon n°2 : Qu'apprend-on à l'école de la nation ?

Leçon n°3 : Et les filles alors ?

3H00 par séance (évaluation comprise), soit 9H00 pour la séquence.

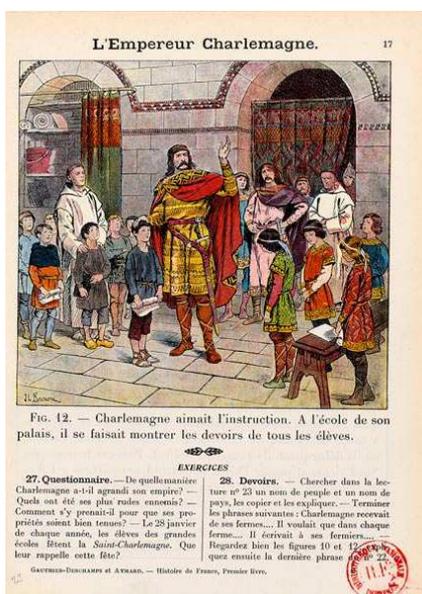
NB : tous les documents proposés le sont à titre d'exemple, tous comme l'exploitation proposée qui pourra varier en fonction des attentes des enseignants et des besoins des élèves, notamment dans le cadre de l'AP.

**Présenter le thème aux élèves : partir de leurs représentations –
« Qui a eu un jour cette idée folle ? »**

Documents : extrait d'un manuel d'histoire présentant l'action de Charlemagne et extrait de la loi du 28 mars 1882 (source : gallica)

La question posée aux élèves à partir des deux documents d'accroche est celle du nom de l'inventeur l'école. En fait, contrairement à ce que l'on croit souvent, ce ne sont ni Ferry, ni Charlemagne ! Ce fut une construction progressive au fil des siècles.

Les manuels d'histoire ont longtemps, dans la logique de construction du roman national, présenté Charlemagne comme l'inventeur de l'école, or l'école existait déjà dans l'antiquité grecque et romaine. Jules Ferry n'invente pas non plus l'école pour tous. En 1870, la grande majorité des enfants français sont déjà scolarisés et, la plupart du temps, dans une école publique, grâce aux lois votées par les différents régimes qui ont précédé la III^e République. Mais il crée l'école telle qu'on la connaît aujourd'hui : l'école obligatoire, gratuite et laïque, lieu d'intégration et de formation du citoyen qu'avait défini la Révolution.



Art. 4. — L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six ans révolus à treize ans révolus ; elle peut être donnée soit dans les établissements d'instruction primaire ou secondaire, soit dans les écoles publiques ou libres, soit dans les familles, par le père de famille lui-même ou par toute personne qu'il aura choisie.

Un règlement déterminera les moyens d'assurer l'instruction primaire aux enfants sourds-muets et aux aveugles.

Leçon n°1 : Qu'apprend-on à l'école de la République ?

« *Le premier devoir d'une République est de faire des républicains* » (F. Buisson) - Congrès du Parti radical en 1903

Compétences :

Construire une frise chronologique sur l'histoire du droit de vote à partir de documents de nature variée; lire et interpréter des images de différentes natures.

Connaissances : *le droit de vote, un droit acquis très lentement; définition progressive de la notion de démocratie, telle que issue des Lumières et de la Révolution française; appréhender la formation du citoyen sous la III^e République et les vecteurs de cet apprentissage, en lien avec les lois sur les grandes libertés.*

Documents d'accroche : qu'apprend-on à l'école à la fin du XIX^e siècle? Les programmes de l'enseignement primaire

Extrait de la loi n° 11-696 du 28 mars 1882 – Art.1 et Extrait du manuel d'instruction civique de Pierre Laloï (source gallica)

L'objectif est de faire un parallèle entre l'enseignement aujourd'hui tel que les élèves le connaissent et celui de leurs ancêtres en soulignant l'objectif commun entre l'instruction civique de l'époque et l'EMC aujourd'hui : faire des élèves de bons citoyens !

1. Quelles différences y a-t-il entre les programmes d'aujourd'hui et ceux enseignés en 1882 ?
2. Quelle est la matière citée en premier ?
3. Qu'apprend-on dans cette matière ?
4. Cette matière existe-t-elle encore aujourd'hui ?

442. Vous avez le devoir de vous faire inscrire sur la liste électorale à la mairie de la commune où vous résidez.

443. Vous avez le devoir de voter*, et vous voterez toujours selon votre conscience.

A. Le droit de vote : toute une histoire !

Une leçon d'histoire du XIX^e siècle...

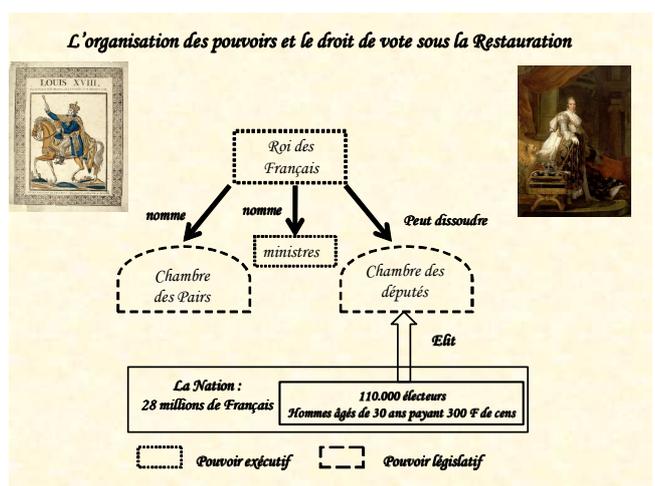
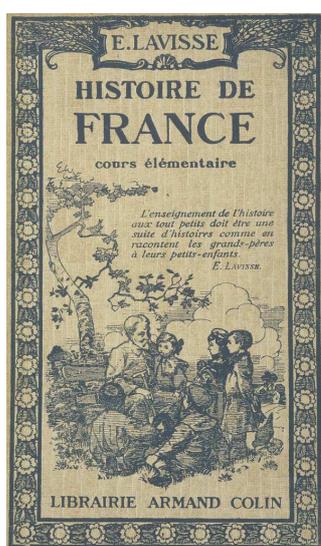
Documents : Extrait du Petit Lavissee (source gallica) et organigrammes des différents régimes

Toutes les matières contribuent à apprendre aux petits français à être de bons citoyens. Prenons l'exemple de l'histoire et plongeons nous dans l'un des best-sellers des manuels scolaires de l'époque : le *Petit Lavissee*.

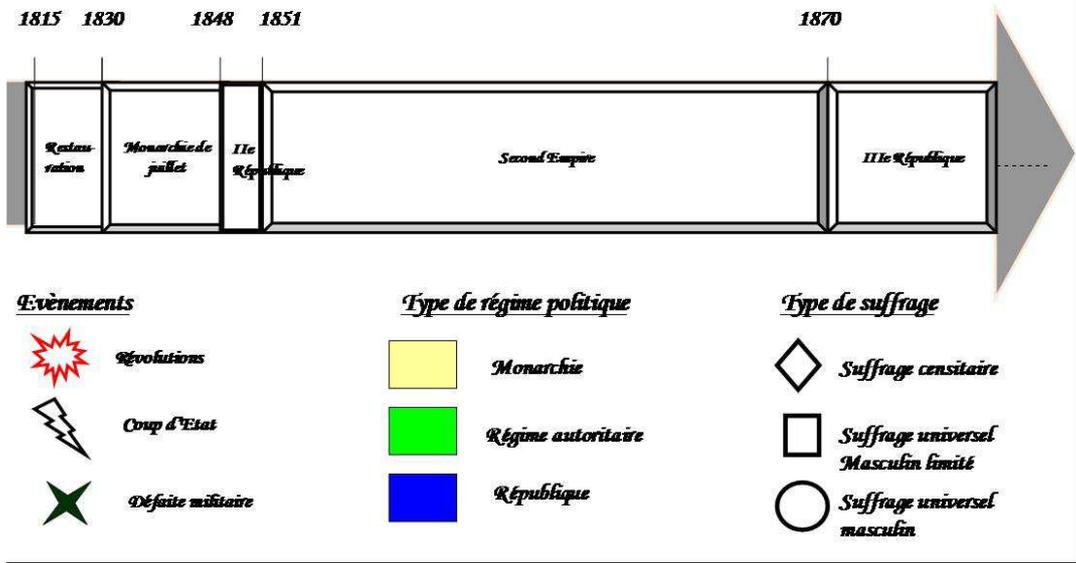
Le défi à leur lancer est de savoir si les élèves seront meilleurs que des écoliers de la fin du XIX^e siècle!

A l'aide de l'extrait du Petit Lavissee et de 4 fiches documentaires complémentaires, les élèves sont invités à travailler par groupe pour compléter une frise chronologique sur l'histoire du droit de vote. La frise est donnée mais il s'agit de la compléter en utilisant les éléments de la légende : l'objectif n'est pas tant de comprendre les césures ou la succession des régimes mais d'appréhender les avancées progressives et faire le lien entre régimes politiques et les différents types de vote.

Pour les aider, en fonction des besoins et des capacités des élèves, un tableau d'aide peut leur être distribué.



Le vote et les différents régimes politiques de 1815 à 1870



	La Restauration	La Monarchie de Juillet	La II ^e République	Le Second Empire
Dates				
Qui dirige ?				
Quel est le type de régime politique ? *				
Qui peut voter ?				
Comment appelle-t-on ce type de suffrage ? *				
Quel événement y met fin ?				

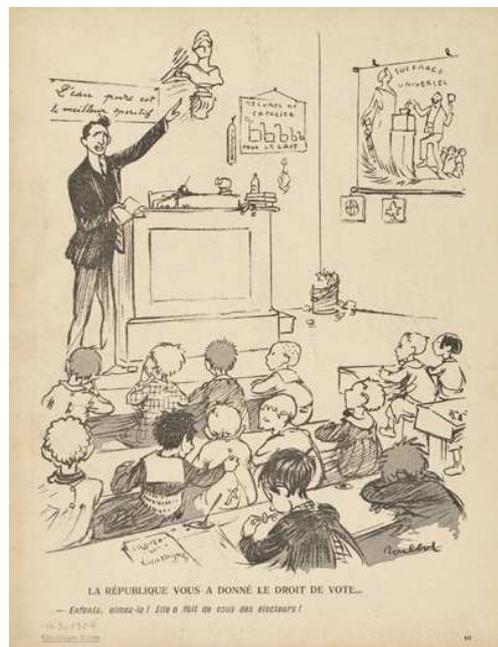
* Pour les régimes politiques : choisir entre monarchie, régime autoritaire, république
 * Pour le type de suffrage (= la façon de voter) : choisir entre suffrage censitaire, suffrage universel, suffrage universel limité

B. Voter, ça s'apprend !

Comprendre : une leçon de morale et d'instruction civique à l'école du XIX^e siècle

Après avoir resitué dans le temps l'acquisition progressive du droit de vote, qui ne se réduit plus au repère de 1848, on met en perspective cette acquisition dans le cadre de la construction républicaine : si le droit de vote est désormais acquis, la pratique du vote est loin d'être évidente. Il s'agit de faire comprendre aux élèves qu'une pédagogie active est mise en place pour acquérir les « réflexes citoyen », pédagogie qui s'adresse aux élèves, futurs citoyens, mais qui se prolongent ensuite dans la vie active par d'autres vecteurs et moyens.

Document : Poulbot, La république vous a donné le droit de vote, 1907 (source : http://www.villesaintetiennedurouvray.fr/pages/en_images_le_dessin_de_presse_lpoque_imp_ressionniste/diapos/997)



Par l'analyse d'image, une caricature de Poulbot, mieux connu pour l'archétype du Titi parisien, les élèves découvrent la façon dont est représentée la salle de classe au XIX^e siècle, avec des élèves pas toujours attentifs, comme eux !, mais surtout les supports pédagogiques utilisés pour l'apprentissage des symboles et valeurs de la République qu'ils doivent eux-mêmes acquérir. Cette caricature montre également que l'école devient un enjeu de l'apprentissage républicain qui intéresse la presse de l'époque.

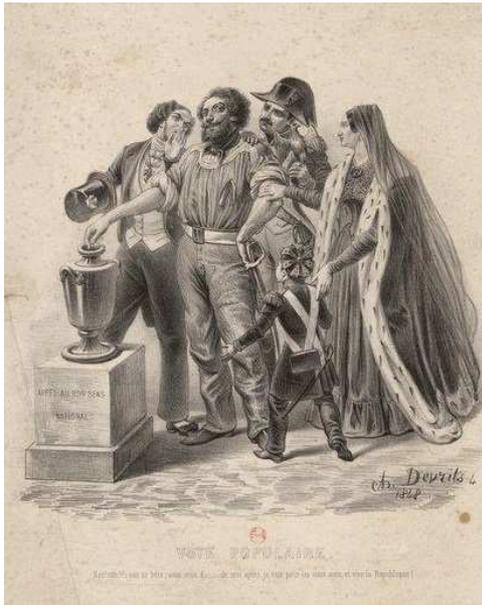
Exemple de questions :

1. Sur quoi porte la leçon de morale du maître ? le suffrage universel (cf : leçon de morale à l'époque, ex : expliquez l'affiche sur l'eau aux élèves)
2. Quel élément présent dans la salle de classe rappelle le thème de la leçon ? (affiche pédagogique)
3. Que désigne-t-il pour appuyer sa démonstration ? Marianne
4. Que représente-t-elle ? République
5. Les femmes ont-elles le droit de vote en 1907 ? => rôle des femmes
6. Pourquoi le maître fait-il une leçon sur le droit de vote aux élèves ?
7. Les élèves sont-ils attentifs ?

Expliquer : Pourquoi voter ? Une République menacée

Si le droit de vote et la démocratie semblent acquis, le régime républicain doit faire face à de multiples oppositions politiques qui les remettent en cause. L'apprentissage républicain doit aussi conforter l'enracinement démocratique et apprendre à défendre la république contre ses « ennemis ».

Confronter deux documents : une gravure et un extrait du manuel d'Instruction civique de Pierre Laloï (source Gallica)



LES DROITS ET DEVOIRS DU CITOYEN. 147

444. Vous n'avez pas le droit de vous **désintéresser** des choses publiques, et de **dire** qu'elles ne vous regardent pas.

445. Vous avez intérêt à donner à votre commune de **bons** conseillers municipaux, qui gèrent bien ses finances, qui prennent soin de ses écoles, de ses routes et donnent satisfaction à ses besoins.

Exemple de questions :

1. Qui est le personnage central ? Que fait-il ?
2. Identifiez sur la gravure les « ennemis » de la République.
3. D'après cette gravure et l'extrait de manuel, quel est le meilleur moyen de lutter contre les « ennemis » de la République ?

Les lois républicaines : un apprentissage civique qui se poursuit après la scolarité par d'autres vecteurs

Identifier les grandes libertés en lien avec le cours d'EMC et en comprendre le sens

L'école n'est pas le seul vecteur de la formation des citoyens. Les lois scolaires de Ferry ne prennent tout leur sens que mises en perspective avec les autres lois républicaines portant sur les libertés nécessaires à l'exercice de la citoyenneté votées à la même époque.

Document : les lois votées sous la III^e République

Il s'agit de comprendre comment les lois sur les grandes libertés votées sous la III^e République permettent aux électeurs de faire leur choix lors des votes. Les élèves doivent identifier ces lois et justifier leur réponse.

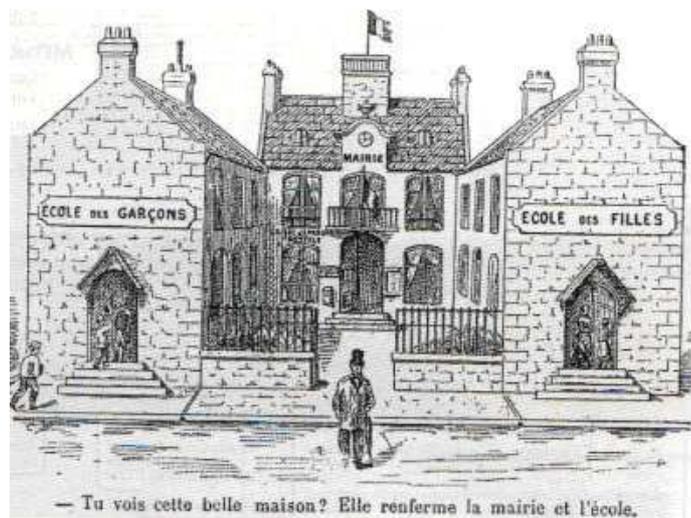
Identifier un lieu symbole de cet apprentissage civique : la construction d'Ecole/mairie

Avoir des repères dans l'espace et dans le temps

Après avoir appris à lire et à écrire et avoir reçu une instruction civique, les élèves, devenus citoyens, doivent pouvoir mettre en pratique ce qu'ils ont appris et participer à la vie de la cité. On aborde ici la notion de lieu de pouvoir ou de géo-symbole (Joël Bonnemaïson), c'est-à-dire un lieu qui fonde une culture et une identité, ici la culture républicaine.

La loi municipale du 5 avril 1884 prévoit la construction d'un « hôtel de ville », véritable centre de la vie civique locale : à la fois siège d'institutions républicaines, lieu de vote et de célébration des mariages. Avec les lois Ferry, les communes reçoivent aussi l'obligation de se doter d'une école publique laïque. Dans beaucoup de communes, on construit un local municipal qui est à la fois mairie et école. La forme la plus répandue est la mairie dans un corps central et dans des ailes symétriques l'école des filles et l'école des garçons. Ces ensembles, ajoutent au caractère monumental des hôtels de ville et affirment la présence de la République sur le territoire national. Avec les écoles-mairie ou mairie-écoles, la République s'implante dans les campagnes : c'est à la mairie et à l'école que se fait l'éducation des citoyens.

Document : extrait d'un manuel scolaire (source personnelle)



1. Pourquoi avoir construit des écoles et des mairies dans le même bâtiment ?

Leçon n°2 : Qu'apprend-on à l'école de la nation ?

« C'est l'éducation qui doit donner aux âmes la forme nationale » Jean-Jacques Rousseau, *Du Contrat social*

L'école est ce facteur d'acculturation où l'instituteur institue la Nation. La nation est alors conçue comme une identité collective, un savoir partagé, un commun sentiment d'appartenance qu'il faut inculquer et cultiver. Selon Suzanne Citron, l'œuvre de l'école républicaine a été celle d'une « nationalisation », d'une intériorisation de l'État nation et de son « histoire ».

Compétences: *Prélever des informations en mettant en relation des documents de nature variée; lire et interpréter des images de différentes natures*

Connaissances: *identifier et donner du sens aux symboles de la République; comprendre un principe républicain, la laïcité, dans son contexte historique en lien avec l'héritage des Lumières et de la Révolution française et l'acquisition des grandes libertés, notamment la liberté de conscience et de croyances ; la production de caricatures politiques au XIX^e siècle.*

A. Aimer la France et défendre sa patrie

Lire et analyser une image pour comprendre l'influence d'un évènement historique dans l'élaboration des programmes scolaires

Après le traumatisme de la défaite de 1870, l'école devient par excellence le foyer où s'exalte la patrie humiliée et mutilée. Les républicains tiennent à préparer la revanche, d'autant que l'on est alors convaincu qu'en formant mieux les enfants allemands c'est l'instituteur prussien qui a permis de gagner la guerre. L'ensemble des programmes est « mobilisé » pour enseigner l'amour de la nation. La géographie a une place de choix dans les programmes. C'est l'époque où Vidal de la Blache édite ses célèbres cartes qui deviennent très rapidement des images « iconiques » : l'image devient un moyen de marquer l'imaginaire des élèves et d'enraciner l'amour de la petite comme de la grande patrie.

Document : Albert Bettanier, la tâche noire, 1887(source : histoire-image.org)



Exemple de questions :

1. Sur quoi porte la leçon du maître ?
2. Quel élément présent dans la salle de classe rappelle le thème de la leçon ?
3. Que désigne-t-il sur la carte ?
4. D'après votre fiche chronologique, quel événement rappelle-t-il ?
5. Expliquez le titre du tableau.
6. Comment est vêtu l'élève interrogé ?
7. Relevez d'autres éléments montrant que l'instruction militaire est également au programme pour les garçons ?
8. Dans quel but cette instruction militaire est-elle donnée aux élèves ?

Mettre en relation une image et une frise chronologique : le lien école-armée-nation, unir tous les Français pour défendre la République

« En même temps qu'il est une grande école patriotique, le régiment est une grande école républicaine. » Jean Jaurès

La Troisième République a réinstauré, à la suite du Premier Empire, le service militaire à partir de 1872, l'a progressivement rendu universel par une série de lois, entre cette date et 1905, et l'a intégré dans le vécu collectif au point d'en faire une « tradition républicaine ». Avec l'école et la mairie, la caserne devient un creuset de l'unification républicaine et ce n'est pas un hasard si, lors de la fête du 14 juillet, c'est l'armée qui présente le drapeau et exécute l'hymne national.

Documents : Le 14 juillet 1883, image d'Epinal (source TDC n°1005) et les grands événements de la III^e République de 1870 à 1882



Exemple de questions :

1. A l'aide de la chronologie :
 - Identifiez la date, le lieu et l'évènement représenté
 - Identifiez les personnages indiqués par les chiffres de 1 à 5
 - Identifiez les lieux et les objets indiqués par les lettres A, B, C et D.
2. Décrire et expliquer quels sont les moyens utilisés par la République pour unir tous les Français.

B. Défendre les valeurs et les principes de la République : l'exemple de la laïcité

Rappel : Article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789

« Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, mêmes religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi ».

Par leur politique éducative, les républicains entendent terminer l'œuvre entreprise en 1789, assurer le libre exercice des droits de l'homme par la mise en application des grandes libertés démocratiques qui est le seul gage de l'autonomie de l'individu, objectif fondamental des Lumières. Or, l'Église ne cessant de condamner les Lumières, ils sont convaincus qu'ils ne peuvent atteindre leur objectif qu'en retirant au clergé son autorité politique et son influence sociale, c'est-à-dire en laïcisant l'État et l'école publique. Les grandes lois scolaires des années 1880 ne doivent donc pas être séparées de leur contexte qui voit l'instauration de la liberté de la presse et de réunion, la suppression des prières publiques, la laïcisation des cimetières, etc. Pour Ferry, il s'agit d'aider les citoyens à agir selon la raison en se mettant à l'école de la science, qui leur permettra de vivre en hommes libres qui se déterminent seulement en fonction des impératifs de leur conscience individuelle. Ce qui revient aussi à enraciner la République, qui est à ses yeux le seul régime apte à promouvoir le libre exercice des droits de l'homme, donc l'égalité. Ces mesures se justifient aussi, pour les républicains, par le fait que l'école doit donc être un facteur d'unité nationale et seule une école laïque est en mesure de forger l'unité de la patrie par delà la diversité des croyances religieuses ou philosophiques, les différences de classe sociale et les particularités régionales, parce qu'elle est l'école de toute la nation.

Compétences: Confronter deux textes pour comprendre les enjeux de la laïcité ; lire et interpréter des images de différentes natures ; la production de caricatures politiques au XIX^e siècle.

Connaissances: comprendre un principe républicain, la laïcité, dans son contexte historique en lien avec l'héritage des Lumières et de la Révolution française et l'acquisition des grandes libertés, notamment la liberté de conscience et de croyances.

NB : l'affaire Dreyfus sera abordée dans le cadre d'un cours d'EMC

Analyser un document source, faire des passerelles entre les époques, mobiliser ses acquis pour comprendre que la III^e République est l'héritière des Lumières et de la Révolution de 1789

Documents : extraits de la circulaire de Jules Ferry, appelée « Lettre aux instituteurs », 17 novembre 1883 et article 2 de la loi du 28 mars 1882

« Monsieur l'Instituteur,

L'année scolaire qui vient de s'ouvrir sera la seconde année d'application de la loi du 28 mars 1882. (...) La loi du 28 mars se caractérise par deux dispositions qui se complètent sans se contredire : d'une part, elle met en dehors du programme obligatoire l'enseignement de tout dogme (religion) particulier ; d'autre part, elle y place au premier rang l'enseignement moral et civique. L'instruction religieuse appartient aux familles et à l'Église, l'instruction morale à l'école (...). Sans doute il a eu pour premier objet de séparer l'école de l'Église, d'assurer la liberté de conscience et des maîtres et des élèves, de distinguer enfin deux

domaines trop longtemps confondus : celui des croyances, qui sont personnelles, libres et variables, et celui des connaissances, qui sont communes et indispensables à tous, de l'aveu de tous (...). »

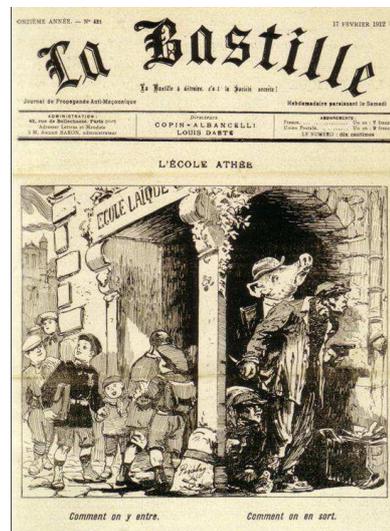
Exemple de questions

1. Qui a écrit cette « lettre » ? Quelle est sa fonction ? A qui s'adresse-t-il ?
2. D'après le deux documents, quel enseignement ne doit plus être donné aux élèves à l'école publique ?
3. Dans la « lettre », relevez les raisons données par l'auteur pour justifier sa décision.
4. Par quelle matière cet enseignement est-il remplacé ?
5. Que prévoit la loi pour les parents qui souhaitent continuer à donner cet enseignement à leurs enfants ?

Comprendre une caricature politique et exercer son esprit critique pour aborder ne question qui divise les Français

Après la guerre de 1870 perdue contre la Prusse, l'offensive catholique s'appuie sur l'idée que la défaite de la France est un châtement de Dieu largement imputable aux mauvais instituteurs. Il s'agit également de faire comprendre aux élèves dans quel contexte la loi de 1905 a été votée.

Documents : Dessin de Alfred Le Petit, « L'enseignement supérieur clérical », Le Grelot n°474, 9 mai 1880 et dessin de Risly, 17 février 1912 (in Michel Dixmier, Jacqueline Lalouette, Didier Pasamonik, La République et l'église Images d'une querelle, ed. La Martinière, 2005)



Exemple de questions

1. Quelle est la nature de ces deux documents ?
2. Où peut-on les voir à l'époque ?
3. Comment sont représentés les mauvais élèves dans la première caricature ? Dans la deuxième caricature ?
4. Comment est représenté l'instituteur dans la première caricature ? Dans la deuxième caricature ?
5. Quelle caricature est favorable à la laïcité ? Justifiez votre réponse.
6. Quelle caricature est défavorable à la laïcité ? Justifiez votre réponse.

Leçon n°3 : Et les filles ?

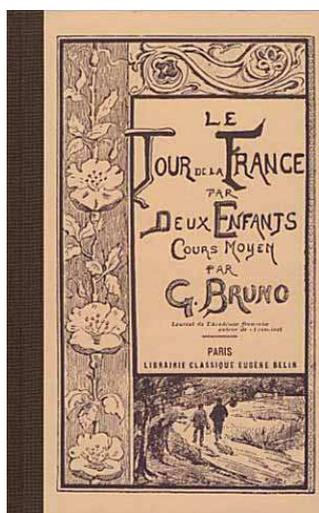
« Donner la même éducation aux filles et aux garçons, c'est confondre ce que la nature, le bon sens, l'ordre, la société, la religion commandent de distinguer. »

Mgr Donnet, archevêque de Bordeaux.

Compétences: lire et interpréter des images de différentes natures; la photographie, une invention du XIX^e siècle.

Connaissances: la place des femmes dans la société, une conquête des droits plus difficiles pour les femmes.

Document d'accroche : Mais qui est donc Giordano Bruno ?



Giordano Bruno, moine brûlé vif en 1600 par l'Eglise

1877: publication du livre de lecture, *Le Tour de France par deux enfants*, écrit par Giordano Bruno, «Lauréat de l'Académie française».

Portrait d'Augustine Fouillée

Dès 1877, on s'interroge sur l'identité de Giordano Bruno et du véritable auteur qui est en fait une femme, Augustine Fouillée.

Le but est de faire émettre aux élèves des hypothèses sur le fait qu'une femme ait longtemps caché qu'elle était l'auteur du manuel.

Hormis la représentation très traditionnelle de l'image de la femme à l'époque, cela s'explique surtout par le fait qu'avant la loi Naquet sur le divorce de 1884, Mme fouillée vivait en union libre avec son compagnon, ce qui était inenvisageable pour une honnête femme. Son identité ne fut donc officiellement dévoilée une fois que sa situation matrimoniale eut été clarifiée...

A. Une école pour tous ?

Comparer deux photographies : l'égalité républicaine assure-t-elle aux filles les mêmes conditions de scolarisation que les garçons ?

Les garçons et Les filles sont scolarisés mais la mixité n'est pas tolérée au nom des bonnes mœurs, sauf exceptionnellement (loi Goblet : la mixité est acceptée dans les écoles communales de moins de 500 habitants, pour des raisons économiques).

Conformément à l'idée que l'on se fait de la position sociale que doivent occuper les femmes et les hommes, garçons et filles suivent des cours différents : aux garçons les sciences et les exercices militaires, aux filles les cours de couture et d'éducation ménagère.

La photographie qui naît à l'époque est rapidement utilisée pour montrer et faire la promotion de la réussite des lois scolaires de la III^e République.

Documents : photographies d'écoles primaires à Hellemmes (source histoire-image.org)



Exemple de questions

1. Quel lieu a été photographié ?
2. Qu'apprend-on à l'école aux garçons ? Relevez les éléments de la photographie qui le montrent.
3. Qu'apprend-on à l'école aux filles ? Relevez les éléments de la photographie qui le montrent.
4. Pourquoi garçons et filles sont-ils séparés ? (lien avec le parcours d'Augustine Fouillée)
5. A votre avis, pourquoi fait-on photographier des salles de classes ?

Mettre en relation deux textes : l'image de la femme dans la société du XIX^e siècle, des femmes qui ne peuvent ni travailler ni étudier

La loi du 21 décembre 1880 ouvre l'enseignement secondaire aux jeunes filles. Elle est l'œuvre de Camille Sée, député proche de Jules Ferry.

Les filles n'apprennent pas le même programme que les garçons, centré sur la tenue du ménage et la cuisine

L'image de la femme au foyer, auprès de sa mère et destinée à être mère, fait que l'école apparaît comme un luxe inutile, voire dangereux, et la législation reflète cela : la plupart des grandes lois scolaires concernent les garçons, puis les filles, plus tard, par extension.

La distinction entre des garçons plus « scientifiques » et des filles plus « littéraires » remonte à cette époque.

Dans le supérieur, des pionnières restent très isolées.

Mais, sur le travail, il y a de larges idées reçues comme le montre François Cochet dans *La Première Guerre mondiale*, coll. Idées reçues, ed. Le Cavalier bleu, Paris 2008, p. 63-66

- 40% de la main-d'œuvre industrielle est déjà féminisée avant 1914.
- Sur 20 millions de femmes françaises, près de 8 millions travaillent en 1914, notamment dans l'agriculture

Documents : Extrait du manuel d'Instruction civique de Pierre Laloi et extrait d'un article du journal Le Gaulois, 25 novembre 1880

276. La mère ne doit travailler que si le travail de son mari ne suffit pas. Elle doit choisir, autant que possible, une profession qui lui permette de rester à la maison.

277. Son principal devoir est d'élever les enfants et de tenir la maison avec ordre et économie.

« Des lycées de jeunes filles ? Pourquoi pas des casernes de jeunes filles ! (...) La jeune fille française, élevée dans la protection vigilante de la famille, avait été avec soin préservée de l'éducation garçonnière et des brutalités de la science. Elle grandissait parmi les sourires et les joies, comme une fleur dans le soleil ; elle grandissait dans une poétique ignorance des mystères des choses (...). Et cette paix candide de jeune fille, cette délicieuse floraison de pudiques désirs, ces élans d'idéale bonté qui plus tard font l'amour de l'épouse, le dévouement de la femme et le sacrifice de la mère, tout ce charme exquis, toute cette poésie (...), tout cela va disparaître ! On va supprimer la jeune fille (...). On leur apprendra tout, même la rébellion contre la famille, même l'impureté. Elles n'auront même pas été vierges avant de devenir femmes. »

Exemple de questions

1. D'après le manuel de P. Laloi, quel doit être le rôle des jeunes filles après avoir quitté l'école ?
2. Une femme peut-elle travailler ?
3. A quoi s'oppose le journaliste ?
4. Relevez les raisons qui justifient cette opposition.
5. Quelle image de la femme ce manuel et cet article donnent-ils ?
6. Quel ton emploie le journaliste dans son article ? Relevez des éléments du texte pour justifier votre réponse.

=> Un exemple d'EPI possible : la représentation du travail des femmes par les peintres et par les photographes au XIX^e siècle (de nombreuses pistes sur le site histoire-image.org)

B. Apprendre à devenir de bonnes « citoyennes »

Comparer deux peintures : les images de Marianne

On interroge une autre image iconique : celle de Marianne à deux moments clefs de la construction républicaine du XIX^e siècle : les révolutions de 1830 et de 1848.

Ces deux tableaux nous montre deux facettes de l'incarnation de la République par une femme qui sont aussi deux représentations de la femme dans la société : le tableau de Delacroix montre une Marianne au combat se battant pour la liberté et celui de Daumier une Marianne qui, telle une mère, nourrit le peuple français représenté par deux enfants.

L'incarnation de la République par une femme pose la question de la place de la femme dans la vie politique, sociale et culturelle et de savoir ce qu'est être, à l'époque, une « citoyenne ».

Documents : Delacroix, La Liberté Guidant le peuple, 1830 et Honoré Daumier, La République nourrit ses enfants et les instruit, 1848 (source histoire-image.org)



Exemple de questions

1. Qui est la femme représentée dans ces deux tableaux ?
2. Que représente-t-elle ?
3. De quelle façon est-elle représentée dans ces deux tableaux ?

Compléter un tableau de comparaison de deux « manuels » et exercer son esprit critique : Qu'est-ce qu'une bonne « citoyenne » ?

Il s'agit d'amener les élèves à exercer leur esprit critique sur la notion de « féminisme », terme qui apparaît à la fin du XIX^e siècle seulement même si les revendications des femmes sont bien antérieures, comme le montre l'exemple d'Olympe de Gouge. On l'a vu, la III^e République ne satisfait qu'imparfaitement les revendications féministes concernant l'éducation qui a aussi pour objectif une reproduction sociale des modèles hérités de la place des hommes et des femmes dans la société. Bien souvent, c'est surtout pour affaiblir l'Eglise que la République a accordé des droits aux femmes : ainsi, si le divorce est rétabli en 1884, le code civil, malgré les manifestations féministes qui demandaient sa refonte, restent inchangé en 1904, un siècle après sa rédaction. De même, si les grandes figures du féminisme sont des femmes comme Hubertine Auclert, Marguerite Durand ou l'écrivain Colette, des hommes soutiennent aussi les revendications des femmes et, à l'inverse, des femmes contribuent à la perpétuation des clichés sexistes.

Documents : Clarisse Juranville, Manuel d'éducation morale et d'instruction civique à l'usage des jeunes filles, 1911 et Georges Scheffer, Manuel du citoyen et de la citoyenne, 1876 (source Gallica)

« Toute femme qui comprend ses véritables devoirs, dit excellemment M. Marion, et qui est décidée à les remplir, trouvera sa condition égale à celle de l'homme et aussi belle, précisément parce que sa mission est différente. Si, en effet, elle avait le même rôle à remplir, elle serait placée dans des conditions fort désavantageuses, car elle n'a pas les aptitudes de l'homme, du moins au même degré. Il serait dérisoire à elle de vouloir lutter avec lui pour la force physique, l'esprit d'entreprise, les aptitudes militaires, la profondeur des combinaisons. Sa place est au foyer, où elle veille et travaille, pendant qu'il lutte et travaille au dehors. Les soins du ménage, l'éducation des enfants, voilà ses attributions; si elle se plaint que sa tâche n'est pas assez belle, c'est qu'elle ne la comprend pas.

En un mot le principe de l'égalité du droit et de la responsabilité est le seul vrai, rationnel, il doit triompher. Il faut que les femmes soient instruites, qu'elles soient consultées; elles ne peuvent plus se borner à gémir, à pleurer, quand le mal est fait. Les femmes qui ont ouvert les yeux à la lumière sont déjà nombreuses, leur nombre va toujours en augmentant; elles ont pris courage en voyant que les résistances, les obstacles qu'elles redoutaient sont plus imaginaires que réels. En effet les hommes comprennent peu à peu qu'ils ont tout à gagner au change, que la domination sur la femme, qu'on leur avait présentée comme une bonne affaire, est au contraire un système pernicieux, que les anciens guides des peuples, en le perpétuant, ont trompé tout le monde. Quand une société maintient la moitié de ses membres dans l'ignorance, la dépendance, elle se prive de la moitié de ses moyens, elle est paralysée d'un côté.

	Manuel n°1	Manuel n°2
Titre		
Auteur		
Date		
Les femmes peuvent-elles être citoyennes et avoir un rôle politique ? Justifiez votre réponse par une citation du texte.		
Pour quelles raisons ?		
D'après vous, ce manuel a-t-il été utilisé dans les écoles ? Justifiez votre réponse.		

Conclure : de quels autres moyens disposent les femmes pour devenir citoyenne?

Comment s'affirmer alors que l'éducation confirme et valide une répartition sexuée des rôles ? Les femmes, pour s'émanciper, vont devoir passer par d'autres vecteurs de promotion sociale : la presse, les clubs, moyens développés par la Révolution française pour faire connaître les idées que les femmes vont s'approprier.

Analyse de trois documents :

- une candidature d'une femme aux élections de 1910 (source : <http://lettres-histoire-geo.ac-amiens.fr>)
- la une du journal *La citoyenne* d'Hubertine Auclert (source : Gallica)
- une affiche de l'Union française pour le suffrage des femmes (source : Gallica)



Exemple de questions

1. Dans ces trois documents, quelles sont les revendications des femmes ?
2. Relevez les arguments donnés pour justifier leurs demandes.
3. Quels sont les moyens et les medias utilisés pour faire connaître leurs revendications ?